



Halte au racisme et au communalisme

La People's Turf Plc et la grande majorité des Mauriciens, sauf ceux qui placent leurs intérêts personnels et ceux de leur club privé, le MTC, avant le bien-être des courses, condamnent avec force les menaces à relent communal de Vincent Allet, dans un langage vulgaire et raciste, qui ne fait pas honneur, d'abord, à sa propre personne, puis à tout ce beau monde des courses hippiques mauriciennes. Il a certainement parlé son coeur raciste et son dégoût pour les musulmans, hindous et chinois. Il a dépassé toutes les limites de la tolérance pour devenir bestiale. La bête a blessé profondément nos compatriotes musulmans, hindous et chinois. Il doit présenter ses excuses.



Par respect pour nos lecteurs, nous n'allons pas reproduire les bêtises inqualifiables de Vincent Allet, dont le monde hippique connaît le casier « judiciaire » à l'époque du MTC où il se prenait comme un intouchable surtout à l'époque de Gilbert Merven. Combien de gens a-t-il agressé ou tenté d'agresser à Floréal ou au Champ de Mars ou même dans le paddock ? Nous publions ci-dessous une longue liste de quelques unes de ses victimes.

Vincent Allet, le malotru ventripotent, l'homme qui se vante d'avoir claqué son beau-père au MTC (le père de son épouse, monsieur C. Valaydon), et qui n'a aucun respect pour les "senior citizens" en utilisant des qualificatifs dégradants comme "vié g... t". Comment peut-on casser la figure d'un senior citizen avec ses mains et pas n'importe qui mais le papa de sa tendre moitié ? Quelle épouse ne se sentira pas blessée lorsque son mari agresse son père physiquement ? Et dire que Vincent Allet est un produit du Collège Saint Joseph ? Il a appris toutes les mauvaises habitudes que ce collège n'enseigne pas. Alors on comprend pourquoi il a failli à tous ses examens pour terminer comme cleaner dans une écurie en Australie. Il faut aussi faire ressortir que son admission au collège était facilité avec le petit coup de pouce politique qui lui donna l'accès par l'imposte et non par la grande porte comme Samraj Mahadia qui forgea son accès au Collège du Saint Esprit par son classement au CPE. De même que les Tapposeah, Ramdin, Narang, Damree et Ubheeram qui ont réussi là où Vincent Allet a échoué. Pourtant cette tête de mule leur traite de "gopiah". Quelle complexe de supériorité ? Heureusement que le ridicule ne tue pas !

Qu'il se réveille enfin et sache que les courses sont aujourd'hui organisées par la People's Turf Plc et que son règne de « tapeur » au MTC n'est qu'un lointain souvenir. Voilà quelqu'un qui s'est entouré, par purs intérêts mercantiles, des Mauriciens de toutes races, religions et couleurs, qui dénigre aujourd'hui la communauté musulmane. « Rant lascar » ? Qu'y a-t-il de dénigrant d'être « lascar » dans ce pays Vincent Allet ? Combien de « lascars » ont financé son écurie ? Que voulait-il insinuer en prononçant cette phrase assassine « si finn mett 200 tonnes disab (dans champ de mars), mo rentre lascar » ? Vincent Allet, ce n'est que par des têtes brûlées comme vous qu'un incident banale avait éclaté au cinéma Venus à la rue Brabant, Port Louis et qui a déclenché la bagarre raciale de 1968 entre la population générale et la communauté musulmane. Des irresponsables comme vous mais avec une complexe de supériorité



sur dimensionnée, maltraitant les autres communautés par des insultes similaires aux vôtres qui a tourné une communauté contre l'autre. On croit savoir que c'était par le même ADN politique que le votre. Alors Vincent Allet, faites bien attention et ne jouez plus avec le feu. Sachez aussi que la violence est l'arme des faibles car qui se sert de l'épée périra par l'épée. Live by the sword, die by the sword. Therefore, stop with your "vier ggt mo pou casse to LLLL". You frighten nobody. Empty vessel makes the most noise and this is what you are.

Le proverbe anglais vous dit si bien que « birds of a feather flock together » et on sait maintenant pourquoi Vincent Allet et consorts ont poignardé dans le dos de nombreux membres du MTC pour soutenir Giraud et Glover. Comme lui, Glover avait également tenté de piétiner la communauté musulmane. Pour ceux qui ont la mémoire courte, faut-il rappeler que ce Glover avait protesté à l'appel à la prière le matin, l'appel qu'il voulait museler, prétextant que cela lui faisait mal à l'oreille et l'empêchait de dormir ! Une intolérance, comme écrivait une presse dominicale, « qui aurait pu faire exploser le tissu social si les musulmans n'avaient pas su supprimer leur colère ». Les Mauriciens, dans leur grande majorité et dans leur sagesse, sont des gens tolérants et respectueux de toutes les religions et cultures, mais il existe malheureusement cette petite minorité qui se croit supérieure et on voit cela de l'autre côté de la barrière de là où est située la People's Turf Plc !

Pourquoi Vincent Allet, dans un langage qui fait vomir, puant la sauvagerie, outre sa diatribe envers la communauté musulmane, a pris soin de ne se référer qu'à des gens de la communauté hindoue ? Pourquoi Ubheeram, Taposeea, Ramdin, Narang et Damree ? Pourquoi pas les « De ou Du » ? N'y a-t-il pas là une connotation communale ? Voulait-il aussi dénigrer des gens de la communauté majoritaire ? Serait-il raciste à ce point, lui qui dépend de Vimal Damree pour rouler son écurie ? Et le terme « Sinoi » ? Pourquoi ne s'adresse-t-il pas à Jean-Michel Lee Shim comme « Jean-Michel », « Michel » ou « Lee Shim » ? Pourquoi « sinoi » ? Mais à quoi peut-on s'attendre de quelqu'un qui a tout obtenu grâce aux contacts politiques de son père aux dépens des plus méritants ? Il est souhaitable que le World Database on Racism and Extremism et surtout dans le monde Arabe comme Dubai inclue dans sa liste le nom de Vincent Allet comme quelqu'un de violent représentant un danger public après ses propos racistes. On est sûr que les "surveillance softwares" ont pu intercepter les articles dans la presse. Peut-être qu'il faut aussi alerter les comptoirs d'immigrations des pays arabes de cette bombe raciste ambulante.

C'est un type dangereux, qui ne l'oublions pas, avait insulté les commissaires de la HRD avant le début de la saison en les qualifiant de « rubber stamp ». Dans l'enregistrement mis en ligne, ce minable personnage a parlé avec son cœur, un cœur rempli de haine pour les « lascars » et les gens de la communauté hindoue. Lui, il est supérieur aux « lascars » et supérieur à des gens comme Ubheeram, Taposeea, Ramdin, Narang et Damree, lui il est de la haute société ! Mais il oublie un détail : People's Turf Plc n'est pas Mauritius Turf Club. « Cot PTP so dal pa pu kui ! » Si vous n'acceptez pas les règles du jeu et les décisions de la People's Turf Plc, allez les contester en Cour, soit dégagez ! Vous, vos chevaux et vos "tapeurs" ! Sans Vincent Allet, la People's Turf Plc existera toujours et continuera à organiser les courses. Mais sans People's Turf Plc, qui est Vincent Allet ? Un NOBODY ! Le temps des tapeurs, qui avaient détruit les familles Adelaide et Mattar, est révolu depuis très longtemps et les menaces de Vincent Allet, pour compenser son manque d'arguments et d'intelligence, ne décourage nullement la People's Turf Plc à imposer ses principes conformément à la condition de sa licence.

S'il croit que son coup de gueule puant va faire

reculer la People's Turf Plc dans sa mission de garantir la survie des courses malgré une situation économique difficile, il divague. En tout cas, la People's Turf Plc compte bien donner suite aux insultes et menaces de Vincent Allet, car avec un personnage grossier, raciste et aussi rustre dans les parages, un personnage qui prône la violence, la sécurité des gens est menacé et la terreur est installée. Chacun doit prendre ses responsabilités, car la People's Turf Plc n'acceptera pas le moindre dérapage dans son enceinte au Champ de Mars. Chez elle, tout le monde ne fait qu'un... «as ONE people» !

Ce n'est pas à cause d'un énergumène comme Vincent Allet que le pays devra revivre l'épisode 1968, épisode le plus sombre de l'histoire du pays. Pourtant, un simple dérapage au cinéma Venus avait allumé le feu communal dans le pays où des centaines de gens de la population générale et de la communauté musulmane avaient trouvé la mort dans ce qui est tristement connu comme « bagar rasial 68 ». Il a fallu beaucoup d'années au pays pour panser ces blessures et aujourd'hui les gens de ces deux communautés ont fait la paix et vivent en harmonie dans les quatre coins du pays. Au Champ de Mars, géographiquement situé entre Tranquebar et Vallée Pitot, à quelques centaines de mètres de la Plaine Verte, c'est le lieu du rendez-vous de la fraternité à l'occasion d'une journée des courses, un rendez-vous que toutes les autres composantes de notre société multiculturelle ne rate pas surtout depuis la création de la People's Turf Plc qui dit « NON » au communalisme et à la discrimination. La

People's Turf Plc est une organisation arc-en-ciel, responsable et surtout tolérante, car sinon elle n'aurait pas accepté que Vincent Allet vienne chez elle, samedi dernier, en compagnie des « tapeurs » inappropriately dressed, qui plus est, dans une « restricted area », transgressant par la même occasion plusieurs sections des Rules Of Racing. Que fera Moodley ? Une simple protestation de la People's Turf Plc contre la présence des tapeurs de Vincent Allet dans une "restricted area" aurait donné lieu à une confrontation entre les agents de sécurité de la PTP et les tapeurs de Vincent Allet. Et...au lendemain des dérapages racistes de Vincent Allet, le Champ de Mars se serait transformé en un champ de bataille, où en 1968 des crimes atroces avaient été commis sur fond du communalisme.

La People's Turf Plc appelle au sens de responsabilité de tout un chacun. Du public, de ses propres dirigeants, des stakeholders et des autorités, dont le Premier Ministre, qui est aussi ministre de l'intérieur. Il a la responsabilité et l'obligation de veiller que l'harmonie sociale, la tolérance et la paix soient au centre de ses préoccupations et que personne ne soit au-dessus de la loi. Ce n'est pas pour une question de sable ou de quelques roupies que la People's Turf Plc va descendre aussi bas que Vincent Allet. La People's Turf Plc est même prête à accepter une suspension temporaire de la saison hippique si les autorités le jugent nécessaire, le temps de passer le monde hippique...au peigne-fin et le débarrasser des racistes ! Respectent-ils tous les conditions de leur PML ? Chacun doit assumer ses responsabilité en vrai patriote.

CERTAINES DES ACTES DE VIOLENCE DE VINCENT ALLET DANS LE MILIEU HIPPIQUE :

- 1. Il a agressé à coups de poing son beau-père en l'immobilisant par le cou contre un mur au MTC !
- 2. Nouvelle opération "coups de poing" sur la personne de Michel Pomaret, un vieil homme sans défense, son "horse owner" à Floréal, lui cassant plusieurs dents !
- 3. Allergique aux critiques de la presse, il s'en était pris à Clyde Augustin, journaliste du Defi à coups de "calotte deryer licou", croyant qu'il s'attaquait à Michael Choyen. C'était à la rue Shakespeare.
- 4. Il a agressé physiquement un autre "horse owner" de son écurie, en l'occurrence Vinesh Boodhee, agression pour laquelle le MTC l'avait condamné à Rs 50 000 d'amende. A Vimal Damree de "pran kont" et de se munir de son gilet anti "calottes"!
- 5. Attaque physique perpétrée sur un dénommé "Marin" de l'écurie Rousset sur le parking du MTC à l'arrière de la rue Shakespeare. Nouvelle amende de Rs 5000 par la cour.
- 6. A l'origine d'un incident dans le Trainers' Lounge au MTC quand il insultait Gopal Gujadhur, le menaçant de l'agresser physiquement. Un peu à la manière dont il a insulté les Taposeea, Ubheeram, Ramdin, Narang et Damree, les "gopia hindous". Le MTC l'avait sanctionné par une amende de Rs 75 000.
- La liste est longue et on se demande comment il a décroché sa PML !. Il faut revoir les réponses données dans sa formulaire d'application pour le PML. Au bas il a signé qu'il a dit toute la vérité dans chacune de ses réponses et qu'il a fourni all relevant info to the Authority that the authority ought to know in the determination of his application. We doubt whether he did puisqu'il a eu son PML. Failing to fill the application in good faith may amount to serious consequences!..